

## Conditions générales Ecole de natation été / Saison 2024



En vous inscrivant en ligne à nos différents cours d'été vous acceptez les conditions générales ci-dessous :

Les élèves doivent s'acquitter du prix de l'entrée, les accompagnants voulant rentrer dans l'enceinte de la piscine et l'utiliser devront aussi payer leurs entrées. Le point de rendez-vous se trouve à l'intérieur au bout de l'allée de l'entrée, vers les escaliers devant la cabane à glaces. Informations et tarifs de la piscine → <https://piscinemorges.ch/>

La durée d'un cours est de 30 minutes (45 minutes pour un stage), si l'élève ne tient pas cette durée en raison des conditions météorologiques, de la température de l'eau ou autre, le temps manquant ne sera pas remplacé ni remboursé.

Les cours sont donnés par tous les temps et toutes les conditions (météo et température de l'eau), sauf exception en cas d'orage et d'évacuation des bassins pour des raisons de sécurité.

Les cours manqués pour fermeture de la piscine ou orage seront dans la mesure du possible remplacés, mais pas remboursés.

Les cours manqués ne sont pas remboursés ni remplacés, y-compris ceux manqués pour un confort météorologique ou autre.

En cas de cours manqués pour des raisons médicales, moyennant l'envoi d'un certificat médical ceux-ci seront remboursés.

### Païement des cours et stages

Le paiement se fait par virement bancaire sur notre compte à la banque Raiffeisen. Il doit être fait au plus tard 10 jours après la validation par mail des cours, **passé ce délai, sans paiement, l'inscription aux cours/stage sera annulée !**

Coordonnées de paiement sur notre compte bancaire :

**Morges-Natation / Case Postale 736 / 1110 Morges**  
**Banque Raiffeisen / N° IBAN : CH15 8080 8002 8702 5020 4**

**Mention pour les cours privés et semi-privés :**

*« Nom et Prénom de l'enfant » / « nombre de » **cours** « privés ou collectifs »  
avec « nom du moniteur »*

**Mention pour les stages :**

*« Nom et Prénom de l'enfant » / « Numéro du Stage »*

**En cas de délai plus court entre la validation par mail et le début des cours, le versement est à effectuer au plus tard à la date du premier cours.**

Morges, avril 2024